

DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE
REÇU LE

2 9 SEP. 2023

N° 7512

Montceaux, le 25 septembre 2023

Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse 3 avenue Arsène d'Arsonval CS 88000

01 008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

<u>Objet</u>: Consultation du syndicat mixte Val de Saône-Dombes sur le projet de modification Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Bourg-Bresse-Revermont

Monsieur le Vice-président,

Vous m'avez transmis le projet de modification du SCoT Bourg-Bresse-Revermont portant sur des adaptations apportées au Document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) afin de recueillir l'avis du syndicat mixte Val de Saône-Dombes.

Le territoire du SCoT Val de Saône-Dombes n'étant pas limitrophe à celui du SCoT Bourg-Bresse-Revermont, le bureau n'a pas souhaité se prononcer sur le dossier.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président Jean-Claude DESCHIZEAUX

> L DE SAÔI DOMBES

Tél.: 04 74 06 40 52 <u>contact@scotvsd.fr</u> <u>www.scot-saonedombes.fr</u>